

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE – DÉPARTEMENT DU RHÔNE

**COMMUNE DE CONDRIEU
EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU VENDREDI 5 JUIN 2026

Le vendredi cinq juin deux mille vingt-six, le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire sous la présidence de Madame Magalie VEYRIER, Maire.

Membres présents : Magalie VEYRIER ; Cécile AUBERT-MICHEL ; Sylvie CHENAVIER-DIANI ; Eric MOUNIER ; Lucie BRIATTE ; Aurélien CELLIER ; Jean-Frédéric VINCIGUERRA ; Raymond MICHEL ; Daniel DURR ; Stéphane BOULAHBAS ; Emmanuelle BRACCO ; Virginie JEGAT ; Alexis BISIAUX ; Priscille MICHEL ; Michaël FAVIER ; Berthine SAVIGNAN ; Serge DREVON ; Sylvie LAPORTE ; Elisabeth POZZI ; Jérôme MORGANT ; Guillaume GEORGE ; Loïc RENAudeau ;

Membres absents : Jean-Marie FAVRE ; Gaëlle FRERY-RIGALDIES ; Maud ALLIBE ; Laura PARET ; Kentin PARET ;

Pouvoirs : Jean-Marie FAVRE à Alexis BISIAUX ; Gaëlle FRERY-RIGALDIES à Sylvie DIANI ; Maud ALLIBE à Priscille MICHEL ; Laura PARET à Stéphane BOULAHBAS ; Kentin PARET à Magalie VEYRIER ;

Nombre de membres en exercice : 27 **Nombre de membres présents** : 22 **Nombre de voix** : 27

Date de Convocation : 29 mai 2026

Secrétaire : Stéphane BOULAHBAS

2026-38 – ADAPTATION DE L'HORAIRE DES ACCUEILS DU SOIR

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que le nombre peu important d'enfants lors des accueils du soir après 18h45 et la complexité à mobiliser des agents sur cet horaire ne justifient pas le maintien à 19h de la fin de l'accueil ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide,

Article 1^{er} : D'ajuster l'horaire de la fin de l'accueil du soir (périscolaire et extrascolaire) à 18h45 à compter du 1^{er} septembre 2026.

Envoyé en préfecture le 15/06/2026

Reçu en préfecture le 15/06/2026

Publié le

ID : 069-216900647-20260605-CM2026_38-DE

Pour extrait conforme,

Condrieu, le 5 juin 2026

La Maire,
Magalie VEYRIER



Le secrétaire de séance,
Stéphane BOULAHBAS